

**Procès-Verbal de la séance extraordinaire
du Conseil général du 08 juin 2022 à 20h00
à la salle du Crêt-de-Cervelet de l'Hôtel-de-Ville**

Ordre du jour :

M. Th. Vermot, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour, il passe la parole au conseil communal.

1. Appel et approbation du procès-verbal du 23 mars 2022

M. L. Bonnet fait l'appel :

	Présents	Excusés
Conseil communal	4	
Conseil général	7	6 (O. Mota ; Ch. Heiniger ; M. Elmaleh ; L. Biolley J. Huguenin ; Chr. Montandon)
Public	1	
Presse	0	
Administration	2	

Le procès-verbal du 23 mars 2022 est passé en revue et accepté à l'unanimité.

2. Conseil communal, démission - nomination

M. Th. Vermot lit la lettre de démission de M. Pascal Murith, démissionnaire dans le plus bref délai, qui a passé 4 ans au sein du bureau du conseil Communal. M. Mikaël Dubois se présente, il est élu au conseil communal de La Brévine.

3. Comptes 2021

M. Luca Bonnet nous lit le rapport de la commission financière, voir ci-joint.

Ces comptes seraient légèrement bénéficiaires mais il a fallu tenir compte d'une réévaluation d'un bâtiment du patrimoine administratif – CHF 238'803.98.

JM, page 13, chemins plus de travaux et de taxe !

VB, page 13, 46010.01 quote part taxe LTVRB, 1^{ère} fois en 2020.

MJ compensation par rapport à des routes remises aux communes.

P22, 44300.07 et 08 L. Bonnet relève le geste fait par le conseil communal lors des fermetures dues au COVID et suite à la bonne marche de l'Hôtel-restaurant, un surplus de location a pu être demandé par rapport aux chiffres d'affaires.

Th. Vermot remercie pour ces explications, avec les commentaires c'est très agréable.

M. Pascal Murith, donne des précisions par rapport à la réévaluation du patrimoine financier en 2018, problématique à suivre sur les futures années. Valeur réelle de l'HV 2,2 million, le service des communes demande de valoriser par rapport au revenu qui en découle, 60'000.- x 7 %, c'est trop haut, il faut voir pour un 4 - 5 %. Tous les 5 ans, une réévaluation de tous les bâtiments doit être refaite, fonds de CHF 323'000.- à disposition, manque d'un demi-million, pour l'Hôtel-de-Ville l'estimation cadastrale est à 1,8 million. Il faudra négocier, un 4 % est réel, par rapport à la fiduciaire, ce sera 5 % de négociation avec le SCOM, d'autres biens pourraient être réévalués pour diminuer cette différence. C'est la nouvelle fiduciaire qui nous a rendu attentif à ce problème. Les coûts sont réels, c'est un chiffre validé par le canton. Il y a moyen de trouver certains chiffres lors de la réévaluation.

M. L. Bonnet lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

4. Demande de crédit pour le chemin des Barthélémys

M. V. Robert présente le dossier pour la réfection du chemin des Barthélémys, mise à l'enquête, c'est en ordre. Le dossier a été fait par le bureau Mauler, chemin élargit, nous avons reçu 2 offres, il y avait une bonne différence de prix, avec les mêmes demandes. Il faudrait faire un contrôle avant la fin de la garantie.

M. L. Bonnet nous lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

5. Demande de crédit pour la réfection de chemins en 2022

M. V. Robert, la place du village et les chemins vers l'Hôtel-de-Ville et Alaska pourraient être fait au plus vite. Le chemin de l'Harmont fera l'objet d'un crédit d'investissement, voir avec les AF pour savoir si on peut obtenir les subventions à faire dès que possible. Un simple enrobage ne suffit pas, le système de la maison Duckert fonctionne bien.

La commission des chemins a fait une vision locale, dégrappage complet et remise d'un tapis neuf sans toucher aux caissons. Dossier à suivre.

Pour le village, il faut aller de l'avant pour les démarches et voir la circulation du village, trottoir à créer. Projet de limitation de la vitesse variée, cœur du village et les entrées doivent aussi être ralenties.

Les arrêts de bus Lhand ne sont pas inclus dans le projet territoire, nous attendons le dossier de la maison RWB qui a eu confirmation du canton pour 3 arrêts à la Brévine. Les commissions des chemins et d'urbanisme seront convoquées.

Projet territoire traitement du dossier entre les 3 communes, Urbaplan choisi pour la vallée, ce bureau avait déjà établi la pré-étude. Le cahier des charges doit être établi, la répartition des frais se sera en fonction du nb d'heure par commune.

M. L. Bonnet lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

6. Information des commissions

--

7. Information du conseil communal

M. Jeanneret - Tourisme – Parking des Taillères

Pas une bonne indication, modifications des panneaux, projet de housses pour barrière vauban, et pose d'une banderole vers le bâtiment des WC publics.

Systèmes de paiement un peu compliqué et solution en monnaie pour dépanner les gens qui n'ont pas de possibilité par Twint et système Digital parking. Pour avoir un maximum de retour, améliorer la signalétique et ensuite mettre en place la surveillance, le VDT ne peut pas prendre ce mandat. Liste par internet, dénonciation au ministère public très compliqué. Voir pour mettre des amendes, le 50 % reviendrait à la commune, voir pour assermentation. Agent de sécurité publique qui pourrait le faire, à voir avec quelle formule.

M. Jeanneret - Crédit du tourisme

Référendum qui a abouti, il faut que les gens votent en toute connaissance de cause, une séance d'information aura lieu le lundi 27 juin 2022, avec des intervenants, avantages et inconvénients.

Organisation d'un débat avec le comité référendaire, débat public et stands d'infos.

Votation le dimanche 25 septembre 2022, avec les votations fédérales.

V. Robert - Rencontre des exécutifs des montagnes neuchâteloises 07.06.2022.

Dossier des charges géotopographiques, initiative en cours et une proposition-négociation est en cours avec le canton. Projet à présenter au Grand Conseil et cela doit passer avec cette législature. Prochaine rencontre en 2023 dans la vallée des Ponts-de-Martel.

8. Divers

PE. Rosselet - Tourisme

PE Rosselet, référendum-tourisme, il est difficile de comprendre que cela vienne de commerçants qui pourraient bénéficier de ce tourisme !

M. Jeanneret, l'idée est de ramener de l'argent dans la vallée, la commission était dans ce dossier depuis un moment déjà et l'interprétation des personnes est différente. La NPR et les APS ne seront pas prévus pour les chemins mais pour des projets de développement touristique. Combien pèse en francs le tourisme et quelle est la crainte au niveau de la population. Il faut que les gens qui viennent puissent dépenser plus dans notre région. Cette étude est faite pour donner une manière pour savoir comment financer les développements touristiques sur notre vallée, sur quelle chose mettre l'accent.

CHF 140'000.- dont CHF 70'000.-, au final cela ne nous coûterait rien, idée de présenter des choses et voir si la population est d'accord de suivre les démarches.

Ces frais d'étude à CHF 140.- de l'heure, il faut tout voir et c'est le prix du marché actuellement.

L. Bonnet - Fonctionnement conseil général

Luca Bonnet LB Mode de fonctionnement du conseil général.

Gestion au niveau de la séance préliminaire, beaucoup de discussion lors de cette séance et c'est dommageable au niveau du cc de l'administration, car lors de la séance du conseil général il y a zéro débat, pour le public c'est incompréhensible, pas de discussion à ce niveau et c'est important pour la validation du conseil général, avec les différents avis et susceptibilité. Objets passés sans question et autres, ce n'est pas une bonne image, il faut reporter les discussions de la préliminaire lors des séances du CG.

Problème avec le bulletin secret lors du vote du crédit pour le tourisme, le vote à bulletin secret est effectué si la majorité des membres du conseil est d'accord. Règlement à refaire et s'y tenir.

Fête du 1^{er} août 2022, M. Cottier n'est pas disponible le lundi 1^{er} août.
Paulet contactera M. Damien Humbert-Droz.

M. Th. Vermot, changement de date pour ce conseil général, beaucoup d'absence en raison de ce changement.

La séance est levée à 21h35

Le rapporteur :

M. Brandt



Le président :

Th. Vermot



Le secrétaire :

L. Bonnet

